

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019Objet : **AIN'FORMATIONS ORIENTATION : SUBVENTION**

Membres élus présents : MM. AROT – BAILLY – BERTILLOT – BERTOLOTTI – BORTOT – DELLABLANCHE – FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – LUGAND – MARMILLON – MASCIOTRA – NALLET – PENON – PRADEL – VERNE

Membres associés présents : MM. GRUDA – LAMY – PIDOU – PIERROT - VIALLO

Intervention de Philippe Verne, Vice-président Secrétaire

Le Département sollicite la Chambre sur son niveau d'engagement financier concernant Ain'Formations Orientation – AFOR.

Depuis 2002, les trois Chambres Consulaires et l'Inspection académique se mobilisent chaque année aux côtés du Département pour organiser Ain'Formations Orientation, rendez-vous annuel de l'orientation des jeunes dans l'Ain. L'implication de la Chambre sur cet événement majeur lui permet d'intervenir de façon active en matière d'orientation professionnelle, en proposant aux collégiens et à leur famille une découverte des métiers recherchés par les entreprises de l'Ain.

Je rappelle que pour 2019, Ain'Formations Métiers a laissé place à Ain'Formations Orientation afin de s'adresser aux collégiens, lycéens et étudiants avec l'objectif de fournir des clés pour réussir du CAP à BAC+5. Depuis 2017, les formations post Bac proposées dans l'Ain sont également présentées sur AFOR.

Ain'Formations Orientation, qui s'est déroulé du 31 janvier au 2 février 2019, a permis à la Chambre de se mobiliser sur le volet de l'orientation professionnelle et de mettre en avant son offre d'enseignement supérieur.

Le Conseil Départemental sollicite à nouveau la Chambre sur son niveau d'engagement financier concernant l'édition qui vient de s'écouler.

En 2018, la Chambre avait apporté une contribution financière à hauteur de 5 000 € pour le volet post bac d'AFOR, conformément à la sollicitation du Conseil départemental.

Au regard de l'implication de la Chambre sur Ain'Formations Orientation depuis sa création, il vous est proposé de répondre favorablement à la demande de subvention, à titre exceptionnel à hauteur de 3 000 € pour l'édition 2019 et compte-tenu de l'évolution récente post bac d'AFOR.

L'Assemblée, vu l'exposé de Philippe Verne, Vice-Président Secrétaire, et compte tenu de l'évolution récente post bac d'Ain'Formations Orientation, donne son accord pour l'octroi d'une subvention à titre exceptionnel à hauteur de 3 000 € pour l'édition 2019.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	17
- Nombre de voix pour	17
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

